

Q J'aimerais vous demander quelques éclaircissements sur la chevelure de la femme surtout pour les femmes africaines qui se disent être croyantes. Si elles sont autorisées d'utiliser les mèches ou pas selon la Bible. Que Dieu vous bénisse beaucoup.

R Pour toutes les choses que nous faisons sur cette terre, nous devons connaître la raison ou les raisons pour lesquelles nous les accomplissons. Nous croyons qu'en principe les croyants cherchent à accomplir les choses qui sont agréables à leur Créateur, qui est aussi leur Sauveur.

En ce qui concerne les mèches (ou rajout de cheveux) il n'y a pas de Paroles précises dans la Bible, si ce n'est cette exhortation dans 1 Pierre 3, verset 3: *"Ayez, non cette parure extérieure qui consiste dans les cheveux tressés, les ornements d'or, ou les habits qu'on revêt..."*.

Nous trouvons aussi d'autres exhortations dans la Parole de Dieu pour vous aider à ce sujet. Paul nous dit dans 1 Corinthiens 7.32-34: *"Or, je voudrais que vous fussiez sans inquiétude. Celui qui n'est pas marié s'inquiète des choses du Seigneur, des moyens de plaire au Seigneur; et celui qui est marié s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à sa femme. Il y a de même une différence entre la femme et la vierge: celle qui n'est pas mariée s'inquiète des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit; et celle qui est mariée s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à son mari"*.

Nous voyons avec ces paroles clairement exprimées, l'état d'esprit dans lequel nous devons nous trouver pour faire ces choses.

Celui ou celle qui n'est pas marié s'inquiète des choses qui sont agréables pour le Seigneur. Est-ce pour le Seigneur que l'on veut faire ces choses? Ou: Est-ce pour attirer le regard des autres personnes sur soi? Ce serait en contradiction avec la Parole qui dit: *"L'Éternel ne considère pas ce que l'homme considère; l'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais l'Éternel regarde au cœur"* (1 Sam. 16.7).

Nous voyons que la femme mariée doit aussi se poser la question par rapport à sa manière d'agir, si elle le fait "pour plaire à son mari" comme indiqué dans la Parole ou si cela est fait dans une autre intention.

Chaque croyant doit se poser la question pour lui-même et non pour les autres. C'est pourquoi il est difficile de répondre précisément à ce sujet sans connaître la raison exacte de la demande (il se peut qu'il s'agisse aussi d'une question en raison d'une maladie). Dieu seul connaît précisément les raisons pour lesquelles ces choses sont faites: *"... car l'Éternel sonde tous les cœurs et pénètre tous les desseins et toutes les pensées..."* (1 Chron. 28.9).

Il est à relever que dans ce temps de la fin où tout a été mis à l'envers du sens initial créé par Dieu, nous voyons, et cela est frappant, que les êtres humains qui ont reçu par nature de Dieu des cheveux courts (hommes ou femmes), désirent les avoir longs, alors que ceux qui ont, aussi reçu par nature de Dieu des cheveux longs désirent les avoir courts. Toutefois, dans la Parole de Dieu il est clairement dit, dans 1 Corinthiens 11.14-15: *"La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux, mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter, parce que la chevelure lui a été donnée comme voile?"*.

Que le Seigneur vous bénisse et vous montre Sa voie au milieu de ces diverses manières d'agir à ce sujet.